GENNEVILLIERS (92)

AEU sur l'aménagement de l'écoquartier Chandon-République

Maitre d'Ouvrage : Ville de Gennevilliers

Aménageur: SEMAG 92

AMO Urbanisme Durable : LesEnR Maîtrise d'œuvre : Faubourg 234 Projet lauréat du concours NQU 2011

Programme: ZAC de 9 ha

- 122 500 m² SHON de logements (50% en accession / 50% en locatif social),
- 3 000 m² SHON de commerce et services,
- 9 600 m² SHON d'équipements publics : Groupe scolaire, équipement d'accueil de petite enfance, gymnase.

Durée de la mission :

1 an à partir de 2011

Eléments clés environnementaux : Energie

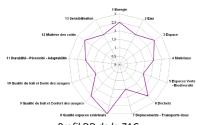
- Réduction de 55% de la consommation énergétique globale de la ZAC
- Réduction de 80% des émissions de GES liées aux consommations énergétiques des bâtiments

Déchets

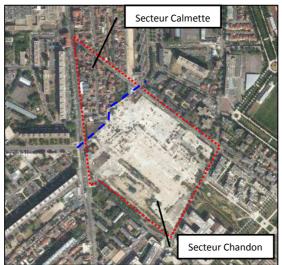
- Augmentation du recyclage d'atteindre 50% des DMA orientés vers le recyclage matière ou organique d'ici 2015
- Valorisation de 50% de la masse totale des déchets générés par les chantiers

Qualité du bâti et confort :

- 100% des bâtiments certifiés : HQE® pour le tertiaire et H&E pour le logement
- 100% des chantiers à faibles nuisances



Profil DD de la ZAC



Vue aérienne du site de la ZAC Chandon-République après le départ de l'usine et la dépollution du sol



Vue du site, secteur Calmette en 16



Ex-entreprise ETG couvrant 7 ha de la ZAC Chandon République







Vue du site et de ses abords (rues Barbusse et Calmette)

La ville de Gennevilliers a souhaité inscrire l'aménagement de la ZAC Chandon-République dans une véritable démarche environnementale et aménager sur ce site une ZAC exemplaire en tant que premier écoquartier de la ville.

S'inscrivant dans un contexte de requalification du centre ville et de plusieurs quartiers de Gennevilliers, l'opération d'aménagement de la ZAC constitue une forte opportunité pour restructurer et diversifier le quartier. La ZAC est notamment implantée en partie sur les terrains d'une ancienne usine automobile.

Cette opération sur laquelle est menée une démarche AEU joue également un rôle moteur dans le développement d'un urbanisme durable sur la ville de Gennevilliers.



Plan masse initial de la ZAC

